## ASSEMBLÉE NATIONALE

X V <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

## Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition, ouverte à la presse, de Mme Florence Parly, ministre des Armées et de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

Jeudi 4 juin 2020 Séance de 15 heures

Compte rendu n° 58

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

Présidence de Mme Françoise Dumas, présidente



La séance est ouverte à quinze heures cinq.

Mme la présidente Françoise Dumas. Mes chers collègues, j'ai grand plaisir à vous retrouver aujourd'hui, même si l'audition que nous allons effectuer se tiendra encore par visioconférence.

Madame la ministre, Madame la secrétaire d'État, vous êtes venues devant notre commission le 11 mai dernier afin d'y effectuer un tour d'horizon des questions intéressant les armées. Dans le contexte si particulier que nous connaissons, un grand nombre de membres de la commission avaient souhaité prendre la parole, ce qui fait que nous avions dû convenir de poursuivre cette audition ultérieurement, afin d'aborder l'ensemble des questions qui se posaient. Vous tenez aujourd'hui la promesse que vous nous aviez faite de revenir prochainement et nous y sommes très sensibles, d'autant que cela va nous permettre d'actualiser notre information.

Le 11 mai dernier, l'actualité était essentiellement constituée par le résultat des enquêtes sur la contamination des équipages du groupe aéronaval du *Charles de Gaulle*, que vous aviez alors présenté à notre commission en avant-première. Nous allons reprendre le fil de cette audition, au cours de laquelle nous avions commencé à aborder d'autres sujets. Je précise d'ores et déjà que nous vous recevrons à nouveau le 7 juillet, afin que vous nous présentiez le rapport au Parlement sur les exportations d'armement qui vient d'être publié. Cette présentation, qui sera pour nous l'occasion d'une étude comparative, constitue tous les ans un rendez-vous particulièrement attendu, qui mérite à mon sens qu'une audition lui soit entièrement consacrée.

Il y a beaucoup à dire des autres aspects de l'action des armées en cette période de sortie de crise. On a déjà largement évoqué l'opération Résilience, et je crois qu'à ce stade de la crise, le moment est venu de parler de la résilience dont font preuve les armées elles-mêmes, et d'en dresser un premier bilan. Comment nos armées sortent-elles du pic de la crise ? Êtes-vous satisfaites des capacités à adapter et à innover dont elles ont fait preuve ? Quelle « dette organique », pour reprendre l'expression du chef d'état-major des armées, la crise a-t-elle créée ou aggravée en matière de recrutement et d'équipement, avec l'arrêt des productions industrielles ? Quelles mesures le ministère peut-il prendre pour compenser cette dette et respecter autant que possible la programmation militaire que nous avons adoptée en 2018 ? Quelle part le ministère pourrait-il prendre dans l'effort national de relance de notre économie et de redressement de notre pays ?

En cette période de déconfinement, durant laquelle les précautions sanitaires demeurent indispensables, mes pensées vont aux proches de nos militaires, dont la vie familiale reste perturbée, car soumise aux modifications de calendriers dans les relèves et les mutations, ainsi qu'aux exigences de quatorzaine en amont et en aval des missions, qui sont autant de circonstances supplémentaires difficiles à vivre. Je sais, Madame la ministre, que vous portez une attention particulière aux familles, qui s'est concrétisée par la mise en œuvre d'un plan spécifique. Je tiens cependant à leur transmettre, en mon nom et au nom de l'ensemble de mes collègues, le salut et la reconnaissance de la représentation nationale.

Je vais maintenant vous donner la parole pour un bref exposé liminaire, avant que mes collègues ne vous posent quelques questions. Je précise qu'ils sont déjà une trentaine à s'être inscrits pour le faire et que, comme je m'y étais engagée, je donnerai la priorité à ceux qui

n'avaient pas pu intervenir lors de la dernière audition. Enfin, je rappelle que la durée des interventions est de trois minutes pour les orateurs de chaque groupe et de deux minutes pour les autres membres de la commission.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Madame la présidente, mesdames et Messieurs les députés, c'est un grand plaisir pour Geneviève Darrieussecq et moi-même de nous retrouver face à vous pour reprendre le fil de notre précédent échange, qui n'avait pu aller jusqu'à son terme. Je veillerai à ce que mon intervention liminaire soit la plus brève possible, afin de laisser un maximum de temps pour vos questions.

Je veux commencer par une bonne nouvelle : le Président de la République a décidé de maintenir les célébrations du 14 juillet, qui seront cependant réinventées pour s'adapter aux circonstances. Il s'agira d'une cérémonie militaire, organisée place de la Concorde, dans le respect des règles de distanciation physique. Elle mettra à l'honneur les soignants, que les Français ont applaudis chaque soir à vingt heures, mais comprendra également un défilé aérien, ainsi qu'un hommage au général de Gaulle, puisque 2020 est l'année d'un triple anniversaire : le 130° anniversaire de sa naissance, le 50° anniversaire de son décès et le 80° anniversaire de l'appel du 18 juin. Enfin, nous avons invité l'Allemagne, l'Autriche, le Luxembourg et la Suisse à y participer symboliquement, en signe de reconnaissance pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans la prise en charge des patients au cours de la crise. Mme Darrieussecq et moi-même attendons maintenant les précisions qui vont nous être données par le gouverneur militaire de Paris sur les différentes étapes de ce 14 juillet d'une nature inédite.

Avant de faire un rapide tour d'horizon du ministère des armées à l'aube de cette deuxième phase du déconfinement, je veux dire un mot du rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France, qui vous a été remis lundi. Je me contenterai pour le moment de citer trois chiffres. Le premier, 8,3 milliards d'euros, correspond au montant des prises de commandes pour 2019, ce qui est un très bon résultat pour une année où nous n'avons pas exporté d'avions Rafale. Le deuxième chiffre, dont je suis très fière, c'est 42 %, à savoir la proportion de nos prises de commande émanant de l'Union européenne. Enfin, le troisième chiffre, 200 000, correspond aux emplois français qui vivent grâce à notre industrie de défense, dont les exportations sont un maillon nécessaire – nous savons qu'il faudra prêter une attention particulière à l'emploi dans les mois à venir. Nous aurons amplement le temps de détailler ces chiffres le mois prochain, lors de l'audition dédiée à laquelle vous avez bien voulu me convier.

Au moment où l'activité de notre pays reprend petit à petit, j'aimerais revenir un instant sur l'agilité et l'ingéniosité dont le ministère des armées a fait preuve face à la crise sanitaire. Pour ce qui est de l'agilité, nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de souligner la rapidité du déploiement de l'opération Résilience, ainsi que celle du service de santé des armées et de l'armée de l'air dans la mise en œuvre des vols d'évacuation sanitaire effectués dans le cadre de l'opération MORPHEE, et du service de santé des armées et de l'armée de terre dans le montage de l'hôpital de campagne à Mulhouse – désormais positionné à Mayotte et où cinq patients sont actuellement pris en charge.

J'aimerais également revenir sur l'agilité de l'ombre, dont on a moins parlé, mais qui nous a permis non seulement de poursuivre notre activité, mais aussi d'être utiles aux Français. Il s'agit d'abord de l'action décisive de la direction générale de l'armement (DGA).

Depuis des semaines, le centre d'expertise technique DGA Maîtrise NRBC a entièrement réorganisé son activité autour des masques destinés au grand public, en procédant notamment à des tests de performance de filtration de ces masques. Le centre a rapidement augmenté sa capacité de production de tests et, à ce jour, ce sont plus de 4 000 échantillons de masques qui sont passés sur ses bancs d'essai. Depuis le 15 avril, nous avons constaté un pic de sollicitations, et le nombre d'échantillons à tester a été multiplié par cinq. Je vous annonce qu'en plus de cette mobilisation exceptionnelle sur les masques grand public, ce service a répondu à la demande de Santé publique France et accepté une nouvelle mission consistant à évaluer les performances des masques FFP2 pour des usages sanitaires. Par conséquent, dès maintenant, les laboratoires de la DGA vont consacrer une journée par semaine à tester les masques FFP2 et venir ainsi en soutien du Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE). Ceci montre que quand nous savons faire, quand nous pouvons être utiles, nous le faisons sans hésitation et sans délai.

Je pense aussi aux services de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI), qui a su déployer rapidement les moyens et infrastructures numériques nécessaires pour répondre à un besoin essentiel, celui d'un télétravail massif au sein de l'ensemble du ministère, en toute sécurité.

Nos armées se sont adaptées aux contraintes du confinement pour continuer d'attirer et de recruter des personnels. Des services d'orientation ont été rapidement déployés en ligne, et ils ont porté leurs fruits. La semaine dernière, ce sont ainsi 1 700 jeunes qui ont pu signer leur contrat d'engagement dans les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de l'armée de terre. Nous savons à quel point l'avenir peut paraître incertain pour ceux qui sont en âge d'entrer sur le marché du travail, c'est donc un sujet qui a toute notre attention, et nous nous mobilisons pour que les jeunes sachent que les portes de ce ministère leur sont grandes ouvertes.

Enfin, le ministère a très rapidement mis en place des dispositifs de soutien à la trésorerie des PME. Nous avons ainsi accéléré les paiements, et nous payons désormais les PME en quelques jours tout au plus, ce qui est bien la preuve que l'expression « ministère agile » n'est pas nécessairement un oxymore. Face à la crise sanitaire, nous avons également su faire preuve d'ingéniosité et d'innovation, comme Mme Darrieussecq et moi-même avons pu le vérifier lors de nos déplacements. Je pense en particulier à celui que j'ai fait à l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort, qui a créé une plateforme de ressources numériques et de cours en ligne en quelques jours, et ainsi permis de maintenir le contact avec plus d'un millier de jeunes en dépit du confinement.

Cette ingéniosité, cette innovation au service de tous, nous les finançons également en soutenant certains projets sélectionnés par l'Agence de l'innovation de défense (AID). Il s'agit de tests ou de respirateurs développés par des PME très talentueuses, mais aussi de projets issus de nos propres rangs. Ainsi, deux marins ont développé un kit d'isolement pour les civières embarquées lors des évacuations médicales, afin de pouvoir protéger les équipages de toute contamination; nous avons aussi une application mobile d'analyse de la voix par intelligence artificielle, permettant de suivre l'état des patients atteints du covid-19, qui a été développée par un ingénieur de la DGA. Ces quelques exemples me donnent l'occasion de saluer l'action remarquable des agents civils et militaires de notre ministère tout au long de la crise.

Comme vous l'avez dit, Madame la présidente, il y a la résilience de nos personnels, mais aussi celle de leur famille. Pour tous les Français, le confinement a en effet pu signifier une période de doutes et d'angoisses et, pour les familles des agents et des militaires qui étaient mobilisés ou déployés en opération loin de l'Hexagone, ces doutes et ces angoisses ont été particulièrement vifs. Dans ce contexte, le plan Famille s'est révélé particulièrement utile, grâce aux solutions de garde d'enfant et au soutien qui ont pu être apportés par les cellules d'aide aux familles ainsi que par toute la chaîne des travailleurs sociaux, notamment pour faciliter l'accès aux prestations sociales.

Il est aujourd'hui un sujet brûlant, celui du plan annuel de mutation, qui concerne plus de 15 000 militaires et personnels civils de la défense, avec leurs familles. Nous avons donc pris les mesures nécessaires pour qu'il soit réalisé dans les meilleures conditions possible et, comme chaque année, il sera mis en œuvre en tenant compte du contexte. Je voudrais saluer la patience et l'engagement des familles dans ce projet de vie : une mutation n'est jamais simple à gérer, et elle l'est encore moins dans les circonstances actuelles, marquées par l'incertitude.

Le ministère n'a jamais été en pause : les missions ont continué d'être assurées et l'activité est restée constante dans la plupart des domaines – je pense en particulier au maintien en condition opérationnelle (MCO) de nos équipements. Comme vous l'avez dit, Madame la présidente, il y a bien eu un coup d'arrêt des activités de production industrielle au moment de l'annonce du confinement, mais les activités de support technique et logistique ont été très largement préservées. Dès le début de la crise, j'avais enjoint aux industriels de la défense de poursuivre leurs activités prioritaires pour les missions de nos forces, et le MCO constituait une priorité absolue. L'organisation du travail par bordées, adoptée à la fois par les industriels et par les forces, a permis de maintenir la performance du MCO aéronautique et du MCO terrestre, qui était nécessaire pour poursuivre nos opérations. J'insiste sur ce point : aucune de nos missions n'a été pénalisée par le MCO. Pour ce qui est du MCO naval, les arrêts techniques des bâtiments majeurs ont été maintenus moyennant quelques ajustements, et l'arrêt technique du *Charles de Gaulle* aura lieu comme prévu ce mois-ci.

Certes, la réduction de l'activité aura quelques effets de long terme; nous ne l'ignorons pas, et devrons travailler de concert pour ne pas accumuler trop de retard sur les grandes visites et garantir la disponibilité de nos matériels. C'est l'une de mes priorités, et j'ai d'ailleurs décidé, il y a quelques semaines, d'effectuer une visite de tous nos maîtres d'œuvre industriels et d'évoquer avec chacun d'eux ce sujet majeur, qui sera au cœur du plan de relance que nous préparons activement. Pour cela, nous avons mis en place une task force à l'intitulé évocateur – « sauvegarde de la base industrielle et technologique de défense » (BITD) –, ayant pour mission de cartographier 1 500 entreprises, de les ausculter, d'identifier la nature exacte de leurs difficultés et d'envisager les solutions de soutien. Nous avons pour objectif de préserver les sous-traitants qui ont des compétences uniques et stratégiques.

Je voudrais conclure sur l'opération Barkhane, pour vous dire que cette opération continue de faire porter son effort sur l'État islamique au Grand Sahara, notamment dans la région du Liptako-Gourma. Toutes nos opérations sont désormais conduites en lien avec les forces armées locales, dont le niveau et la maturité ne cessent de progresser. Il y a beaucoup de signes très encourageants de leur montée en puissance, notamment du côté des forces armées maliennes, mais aussi et peut-être surtout de la force conjointe du G5 Sahel, dont les résultats sont très encourageants. Le contexte au Sahel est très particulier. Depuis trois mois, nous observons que l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et le Rassemblement pour

la victoire de l'islam et des musulmans (RVIM), une filiale d'Al-Qaïda, sont entrés en conflit ouvert : les terroristes font la guerre aux terroristes ; il s'agit là d'une dynamique récente que nous surveillons avec beaucoup d'attention.

De même, nous continuons de surveiller les agissements de Boko Haram à la frontière du Niger et du Tchad. Enfin nous continuons de porter nos efforts sur la task force Takuba. Les Estoniens et les Suédois sont avec nous ; les Tchèques nous ont donné un accord de principe et ont des discussions en ce moment même avec leur parlement ; enfin, plusieurs pays ont manifesté leur intérêt et envisagent de nous rejoindre. Je peux d'ores et déjà vous dire qu'un premier déploiement de cette task force aura lieu avant la fin de l'été et comprendra une centaine de militaires issus des forces spéciales.

En résumé : l'activité reprend, nous savons que ce sera difficile et qu'il faudra y mettre toute notre énergie pour que cette remontée en puissance soit un succès, mais nous sommes optimistes, nous avons le moral et nous sommes convaincus que c'est là que se trouve la base de la réussite.

**Mme la présidente Françoise Dumas.** Nous serons toujours à vos côtés pour vous soutenir dans cette ambition, Madame la ministre.

Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées. Madame la présidente, mesdames et Messieurs les députés, je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que vient de dire Mme la ministre. Je m'associe à l'ensemble de ses propos et, puisque je me rends moi-même régulièrement auprès d'unités qui ont apporté un soutien fort à l'opération Résilience, je peux vous assurer que tous les militaires et personnels civils de la défense sont très fiers d'avoir participé à ces opérations de portée nationale ou très locale. Nous sommes, bien entendus, nous aussi très fiers que nos armées se soient montrées si réactives, et je m'associe aux remerciements qui reviennent à tous leurs personnels.

Mme la présidente Françoise Dumas. Madame la secrétaire d'État, je vous remercie pour le soutien que vous avez vous-même apporté à notre pays en officiant en tant que médecin durant la crise sanitaire.

**Mme Natalia Pouzyreff.** Madame la ministre, Madame la secrétaire d'État, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation afin de nous permettre de poursuivre nos échanges et nous tenir informés de l'évolution de l'opération Résilience. Je crois que c'est la troisième fois depuis le début de la crise du covid-19 que vous vous présentez devant nous dans le cadre d'auditions ouvertes à la presse et retransmises — ce qui, concernant la commission de la défense, est assez rare pour être signalé, et particulièrement apprécié par la représentation nationale.

Ma question porte sur le plan Famille et son application dans ce contexte si particulier. Le lancement de l'opération Résilience a été le point de départ d'une intense mobilisation de la part de nos militaires. Vous avez évoqué une « agilité de l'ombre » et j'ai moi-même pu constater, en me rendant au centre interarmées de l'état-major de défense de Paris, qu'il y avait un véritable engagement de nos militaires au service des centres hospitaliers, mais aussi, plus largement, au service des populations. Je souligne l'aspect exceptionnel de cette mobilisation : ce sont 3 000 soldats qui sont déployés sur tout le territoire, dont 700 en outremer, souvent loin de leur famille.

Dans ce contexte, plusieurs mesures du plan Famille ont déjà pu faciliter la vie de nos soldats et de leurs familles. Pour ce qui est de l'ouverture de places supplémentaires en crèche, pouvez-vous nous préciser si la crise a remis en cause les objectifs que nous avions définis ? Qu'en est-il du déploiement du wifi, qui permet de préserver le lien entre nos soldats et leurs familles, et des espaces ATLAS (accès en tout temps tout lieu au soutien) du service du commissariat des armées (SCA), grâce auxquels les personnels peuvent effectuer leurs démarches administratives sur des bornes numériques ? Les mesures du plan Famille revêtent une importance particulière à l'approche de l'été et dans le contexte du plan de mutation que vous avez évoqué tout à l'heure, car pour de nombreuses familles de militaires, il s'agit aujourd'hui de trouver un emploi pour un conjoint ou d'inscrire ses enfants à l'école.

M. Charles de La Verpillière. Madame la ministre, vous avez évoqué l'effet que pourrait avoir l'anticipation des dépenses militaires pour stimuler la reprise économique. Sur le principe, nous sommes tous d'accord. Les achats d'armement sont effectués auprès d'entreprises pour la plupart françaises, des grands groupes mais aussi une myriade de PME et d'entreprises de taille intermédiaire. Chaque euro dépensé aura un effet démultiplié. Par ailleurs, la loi de programmation militaire 2019-2025 ayant identifié les besoins en équipements de nos armées, il n'est pas nécessaire de se livrer à des études supplémentaires.

Cela étant, vos annonces nous ont laissés sur notre faim. Je souhaiterais que vous disiez un mot du plan de soutien à l'aéronautique, dont la présentation doit avoir lieu, au plus tard, le 1<sup>er</sup> juillet. Quid des commandes militaires, particulièrement dans le domaine des hélicoptères, dont nous savons qu'il constitue l'un de nos points faibles ? Airbus, qui est un producteur très important, sera durement touché par l'arrêt des commandes d'avions civils par les compagnies aériennes.

Par ailleurs, vous n'avez pas évoqué le budget 2021 de la défense. La hausse de 1,8 milliard d'euros des dépenses prévues par la loi de programmation militaire sera-t-elle respectée ? Pourra-t-on faire plus ? Quel est l'état d'avancement des arbitrages ?

Mme la présidente Françoise Dumas. On ne peut pas demander à la ministre de nous laisser le temps de poser des questions tout en attendant d'elle qu'elle tienne un propos liminaire exhaustif.

- M. Philippe Michel-Kleisbauer. Au retour d'OPEX ou de tournantes, nos personnels sont réacclimatés à la vie normale lors d'une période dite de « sas », où peuvent avoir lieu des entretiens permettant de déceler des signes de traumatisme liés aux missions effectuées. Pouvez-vous revenir sur les modalités de la quatorzaine et du sas ?
- **M. Joaquim Pueyo.** Je m'associe aux compliments que les ministres ont adressés à nos militaires et à nos personnels civils, qui ont eu un comportement exemplaire pendant la pandémie.

Il est essentiel de faire participer l'industrie de défense, qui rassemble 4 000 petites entreprises et 13 % de l'emploi industriel, à la relance de l'économie. Cette dernière doit également se faire en lien avec l'Europe. Des projets communs peuvent y contribuer, comme le drone de moyenne altitude et de longue endurance (MALE) européen, dit « Eurodrone ». Mi-mai, vous avez indiqué, Madame la ministre, que le dialogue se poursuivait avec les industriels. Il semblerait que les divergences persistent entre les trois entreprises mobilisées

sur ce projet – Airbus, chef de file, Dassault Aviation et Leonardo. Il faut insister sur l'importance de ces équipements sur les théâtres d'opérations et sur notre dépendance à ces technologies. Peut-on envisager un déblocage de ce dossier ?

Par ailleurs, une Coopération structurée permanente et un fonds européen de défense ont été lancés. Quelle est votre vision des choses en la matière? Le Fonds européen a vu sa dotation, initialement fixée à 11,5 milliards d'euros, amputée de 2 milliards d'euros. Or, la relance économique peut être renforcée par une coopération européenne accrue.

M. Bastien Lachaud. Madame la ministre, les propos que vous avez tenus, lors de votre dernière audition, au sujet de l'épidémie de covid-19 à bord du *Charles de Gaulle*, ont fait dire aux commentateurs que vous aviez ouvert le parapluie. Je partage, d'une certaine manière, leur avis. Vous aviez promis la transparence : nous en sommes malheureusement loin. Elle supposerait en effet la publication des trois enquêtes – menées, respectivement, par l'inspection des armées, de la marine et du service de santé des armées (SSA) – et non pas seulement d'une synthèse de quatre pages, où le mot « responsabilité » n'apparaît qu'une fois, à l'avant-dernière ligne. Ce document masque les éventuelles contradictions entre les trois enquêtes. Il n'impute presque aucune décision à personne. Il est elliptique et n'évoque jamais, par exemple, le degré d'information et de suivi d'information de l'Élysée. Il se résume à la formule commode « des dysfonctionnements mais pas de faute ». Je vous l'ai déjà demandé par courrier, je vous le redemande : pourriez-vous publier les trois enquêtes des inspections ?

Par ailleurs, je vous avais demandé pourquoi le renseignement français n'avait pas alerté sur l'épidémie. Vous m'aviez répondu que cela ne relevait pas de sa compétence, parce que le sujet ne figurait pas dans la stratégie nationale du renseignement. C'est vrai, mais on peut lire, dans la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017*, que « Le risque d'émergence d'un nouveau virus franchissant la barrière des espèces ou échappant à un laboratoire de confinement est réel ». N'était-il donc pas logique de traduire ce diagnostic dans un plan d'action ?

Vous avez affirmé que la décision avait été prise de lancer des études relatives au projet de porte-avions à propulsion nucléaire, qui devrait succéder au *Charles de Gaulle*. Sa construction est prévue par la loi de programmation militaire (LPM), mais force est de constater que la représentation nationale est, encore une fois, largement spectatrice. Comptezvous, sur ce projet aussi, la placer systématiquement devant le fait accompli ?

Mme Sabine Thillaye. Dans une lettre commune du 29 mai, Madame la ministre, vous avez réaffirmé votre engagement en faveur d'une coopération européenne renforcée, avec vos homologues italien, espagnol et allemand. Vous avez souligné sept axes prioritaires, dont l'un concerne les capacités de production. Vous avez mis l'accent sur la base industrielle et technologique de la défense européenne et la nécessité de réduire notre dépendance dans les secteurs critiques. Or, le général Burkhard a souligné devant notre commission qu'il fallait identifier nos équipements les plus stratégiques et sécuriser leur chaîne de valeur. Quels secteurs sont jugés nécessaires aux capacités de production stratégique, notamment dans le contexte de la crise sanitaire? Comment assurer la souveraineté de la France et de l'Union européenne sans la production de matériels d'importance sur notre continent, tels le drone MALE ou les cartouches de petit calibre, dans un contexte – comme celui que nous connaissons actuellement – de fermeture des frontières et de limitation des échanges commerciaux?

M. Thomas Gassilloud. La crise que nous vivons n'a pas atténué la confrontation des puissances. Bien au contraire, celle-ci s'est intensifiée et a même débouché sur d'autres types de conflictualité. Après la guerre cinétique puis cyber, est venu le temps du conflit sur le champ informationnel. La guerre de l'information est très ancienne, mais les outils numériques lui donnent une nouvelle vigueur. Nous avions évoqué ce sujet dans le rapport qu'Olivier Becht et moi-même avions présenté en mai 2018 sur les enjeux de la numérisation des armées. Fin 2018, un nouveau rapport conjoint CAPS-IRSEM (Centre d'analyse, de prévision et de stratégie-Institut de recherche stratégique de l'École militaire), de très grande qualité, a été consacré à ce sujet. Lors de la remise de cette étude, Madame la ministre, vous aviez affirmé: « Au champ de bataille physique, se superpose maintenant un champ de bataille informationnel. Nos armées l'ont théorisé depuis longtemps, mais ses moyens ont changé et son ampleur est inédite. » Ces mots demeurent d'une grande actualité car les situations de crise, notamment sanitaire, sont propices à la diffusion massive de fausses nouvelles, qui peuvent perturber l'application des politiques publiques. La crise du covid-19 a donné lieu, d'une façon encore plus inquiétante, au développement de stratégies d'influence ambiguës, voire agressives, de puissances étrangères. Cela, à mon sens, ne fait que renforcer le rôle du Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE), qui mène des actions extrêmement intéressantes. Pouvez-vous nous faire part de vos travaux sur l'enjeu informationnel et nous préciser comment s'articulent l'action du ministère des armées, du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et de l'ambassadeur du numérique, dont le portefeuille inclut les manipulations de l'information?

Mme la ministre. Vous l'avez souligné, le plan Famille a fait la preuve de son utilité. Je peine à imaginer ce qu'aurait été, à défaut de ce dispositif, l'expérience du confinement, comment les personnels se trouvant dans un lieu éloigné, parfois projetés en opération, auraient pu communiquer avec leur famille. Au-delà des mesures telles que l'équipement wifi, nous avons, à titre temporaire et exceptionnel, à la demande du Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), doublé les forfaits de communication, pour que chacun puisse parler à ses proches aussi souvent qu'il en éprouvait le besoin. Le plan Famille nous a également permis d'accompagner les gardes d'enfants. Compte tenu du nombre insuffisant de crèches ouvertes, nous avons financé des aides pour rendre accessible la garde des enfants de soignants du service de santé des armées ou dont l'un des parents était projeté en opération. Nous avons également apporté des moyens destinés à favoriser le soutien scolaire.

Certaines activités, liées au plan Famille, ont été ralenties pendant le confinement, en particulier le programme d'infrastructures et de travaux pour améliorer les conditions d'hébergement, construire de nouvelles crèches ou déployer les espaces ATLAS.

Il est essentiel que le plan annuel de mutation puisse se dérouler convenablement. Nous nous étions engagés à ce que les ordres de mutation soient communiqués aux intéressés au minimum cinq mois avant le changement d'affectation. Cet objectif a été tenu en 2020, ce qui n'est pas le moindre des mérites de nos personnels. La plupart d'entre eux avaient connaissance de leur future affectation avant la crise sanitaire. Ils devaient engager un certain nombre de démarches, à commencer par les déménagements. Ceux-ci ont été soigneusement réalisés, avec le plein soutien de la chambre syndicale des déménageurs, qui a accepté de considérer comme prioritaires les déménagements de nos personnels. S'agissant des inscriptions des enfants dans les écoles, en accord avec l'Éducation nationale, une procédure très simplifiée de constitution des dossiers administratifs a été appliquée.

La crise nous a montré, dans ce domaine comme dans bien d'autres, que nous pouvions agir de façon efficace et, peut-être, plus simple. Il faudra s'en souvenir. Nous devons impérativement rester à l'écoute des familles et les accompagner du mieux que nous pouvons au moment où la vie reprend peu à peu un cours plus normal.

Monsieur de La Verpillière, sans éluder aucune de vos questions, je rappelle que nous travaillons encore sur l'ensemble des sujets que vous avez évoqués. Au cours d'une année normale, on serait à peine au début des arbitrages budgétaires. Peut-être avons-nous quelques semaines de décalage ; les arbitrages auront lieu d'ici à la césure de l'été. Nous avons une feuille de route claire : la loi de programmation militaire. Elle reste la référence absolue.

S'agissant de la relance, j'ai indiqué qu'une task force avait pour objet d'identifier les besoins des PME. Nous avons également mis en place une task force interministérielle consacrée aux industries de défense, pilotée par un ingénieur général de l'armement, en lien très étroit avec la direction générale des entreprises de Bercy et Bpifrance, ainsi qu'avec les syndicats professionnels des industries de défense : le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), le Groupement des industries de construction et activités navales (GICAN) et le Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT). Cette structure, qui a à sa disposition une centaine de personnes, doit nous permettre d'identifier les entreprises qui présentent des risques de cessation d'activité totale ou partielle et de mobiliser des outils tels que les prises de participations ou les investissements dans ces sociétés. Je ne dévoilerai pas, à ce stade, un plan qui est encore sur le métier.

Nous mobiliserons tous les outils entre nos mains, prévus par la loi de programmation militaire et, à plus court terme, par le budget 2020 – avant même d'évoquer celui de 2021 –, en nous assurant que chaque euro sera utilisé de façon utile, efficace et rapide pour soutenir l'économie française, nos savoir-faire et nos emplois. Nous veillerons en particulier à ce que les commandes qui pourraient être faites selon un calendrier différent de celui qui avait été envisagé aient des répercussions positives, pas simplement vis-à-vis des grands maîtres d'œuvre, que nous connaissons tous, mais aussi sur la chaîne de sous-traitance, de valeur, dont nous ne pouvons nous passer. Monsieur le député, je vous demande encore un peu de patience. Nous en avons pour quelques semaines de travail supplémentaires. Nous serons au rendez-vous.

Le sas est une structure qui a été mise en place après l'expérimentation par nos armées de situations de combat et de projection en opérations extérieures dures. Une proportion non négligeable de personnels ont été accueillis en Crète à leur retour d'opération. Au début du confinement, nous avons dû suspendre l'activité de ce centre, puisque les frontières fermaient. Nous avons mis en place depuis lors un dispositif spécifique, qui comporte une dimension sanitaire liée au virus. Tout personnel qui rentre d'opération extérieure passe un test PCR à son retour en France et, dans l'attente du résultat, reste confiné. Au-delà de cette précaution sanitaire, on prend en charge de manière plus large la fatigue, les problèmes éventuels que chaque militaire a pu éprouver sur place. Il ne faut pas oublier que les missions, au cours des derniers mois, ont pu être allongées, faute de retour possible en France. Nous avons réactivé un centre Pierre et Vacances, dans l'Ardèche. Les familles sont très attachées à ce dispositif, qui facilite grandement les retrouvailles. Cette solution temporaire est bienvenue mais, dès que ce sera possible, nous rouvrirons le centre crétois.

Monsieur le vice-président Pueyo, vous avez rappelé que l'Eurodrone est un projet important de coopération européenne, qui doit permettre de répondre à un besoin capacitaire avéré. Nous avons fixé des objectifs, en particulier une enveloppe et des spécifications techniques et de performances. Nous n'avons pas encore atteint le montant de 7,1 milliards qui a été défini. Nous n'avons pas la certitude absolue qu'à l'intérieur de cette enveloppe, l'ensemble des capacités et performances techniques seront garanties. Tant que je n'aurai pas cette assurance, nous poursuivrons les discussions avec les industriels. C'est un message que je leur ai adressé à plusieurs reprises.

Le Fonds européen de défense était une priorité pour notre pays dès avant la crise sanitaire, dans le cadre des discussions budgétaires avec l'Union européenne. Notre objectif était de le doter de 13 milliards. La présidence finlandaise avait proposé de réduire l'enveloppe de moitié, ce qui n'était pas acceptable. Depuis, nous avons repris les discussions, et les crédits ont été significativement majorés, à hauteur de 9 milliards. Toutefois, je ne considère pas que nous ayons dit notre dernier mot. La crise que nous avons traversée montre que la souveraineté ne doit pas être un vain mot. Ce n'est donc pas le moment d'en rabattre sur nos ambitions en matière de souveraineté européenne et industrielle. Les discussions se poursuivent.

Monsieur Lachaud, je vous ai dit, le 11 mai, que je m'étais engagée à présenter les conclusions des enquêtes que j'avais commandées. C'est ce que j'ai fait. Je considère que tout ce qui est utile à la compréhension des faits et de la manière dont l'épidémie s'est propagée sur le *Charles-de-Gaulle* a été rendu public. L'enquête épidémiologique vous a été transmise le lendemain de mon audition. Elle est librement accessible en ligne. Je ne suis pas rétive à la transparence, mais, comme toute enquête de commandement, celles-ci comportent des informations relatives à l'organisation interne du ministère ou révélant l'identité de personnes qui n'ont aucunement vocation à être connues du public. Leur divulgation serait sans utilité pour la compréhension du sujet. Il faut avoir une appréhension pragmatique de la transparence. Tout ce qui peut contribuer à nous faire progresser doit être partagé, mais la transparence ne doit pas être une fin en soi. J'ajoute que votre assemblée a décidé d'entendre, autant que nécessaire, les ministres, afin de pouvoir évaluer leur gestion de la crise sanitaire, dans le cadre d'une mission d'information et, à présent, d'une commission d'enquête. Nous restons naturellement à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions qui pourraient se poser.

Monsieur Gassilloud, la bataille informationnelle a fait rage pendant la crise sanitaire. Ce n'est pas nouveau, mais le contexte l'a illustré de façon magistrale. La pandémie a constitué un terreau favorable à de nombreuses manipulations d'information, à des batailles narratives émanant de puissances étrangères. Celles-ci ont des conséquences potentiellement dangereuses pour la sécurité des Français et portent atteinte à la crédibilité de l'action publique et à l'influence de notre pays à l'étranger. Sans revenir sur tout ce qui a été décidé dans le champ informationnel, je rappelle que nous avons systématiquement rejeté les accusations mensongères qui ont été proférées à notre encontre. Récemment encore, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a réagi vigoureusement lorsque l'ambassadeur de Chine en France s'est permis un certain nombre de commentaires déplacés, largement relayés sur les réseaux sociaux. Ce sont des manœuvres qui ne sont absolument pas à l'image de la qualité de la relation que nous entretenons avec la Chine. Nous devons continuer de lutter, jour après jour, contre toutes les manipulations, les détecter, les analyser, les caractériser et réagir aux falsifications. Nous nous sommes donné les moyens de le faire.

**M. Benjamin Griveaux.** Une crise est toujours pleine d'enseignements. Celle que nous avons connue a été marquée par le succès de nos administrations civiles et militaires en réponse à la pandémie. Elle peut nous permettre de mieux anticiper les crises à venir, quelle que soit leur nature.

À court terme, quels moyens le ministère met-il en œuvre pour se préparer à une éventuelle seconde vague, dont les spécialistes estiment toutefois qu'elle s'éloigne? Plus largement, quelles réflexions sont lancées pour mieux se préparer à un tel événement de grande échelle? De quelle manière le ministère compte-t-il associer la représentation nationale à cette réflexion sur les risques qui pourraient frapper notre pays?

**M. Jean-Philippe Ardouin.** Le déconfinement, qui a débuté le 11 mai, a été l'occasion de reprendre le recrutement dans nos armées. En ce sens, la réouverture rapide des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) est une bonne nouvelle.

Des incertitudes demeurent cependant sur la tenue de la Journée défense et citoyenneté, ainsi que sur les modalités d'organisation du Service national universel. Je suis intimement persuadé que ces deux moments forts de rencontre entre la jeunesse et nos armées sont des rendez-vous indispensables pour favoriser le recrutement et les liens entre l'armée et la nation.

Les deux événements pourront-ils se tenir ? Plus généralement, où en sommes-nous de la reprise des recrutements dans nos armées ?

**M. Jean-Jacques Ferrara.** La semaine dernière, la presse quotidienne et le journal télévisé corses ont relayé les réserves que quelques personnes ont émises, sous couvert d'anonymat, concernant les mesures prises au sein de la Légion étrangère, en particulier du 2ème Régiment étranger de parachutistes (REP) au camp Raffalli, à Calvi, pour lutter contre l'épidémie et la circulation du coronavirus au sein de ces unités.

Puisque cette audition est ouverte à la presse, pouvez-vous détailler ces mesures et nous confirmer leur application stricte ? Pouvez-vous également nous rassurer quant à la bonne santé de nos légionnaires et aux précautions dont ils méritent de bénéficier, après avoir mené à bien une mission à leur hauteur dans la zone des trois frontières au Niger contre les groupes armés terroristes ?

Je ne peux croire que ces hommes, courageusement engagés pour défendre nos valeurs, préserver la vie, garantir la paix, et soucieux du respect des règles, fassent preuve de légèreté face au risque épidémique.

M. Jean-Pierre Cubertafon. Je m'associe à la question de Jean-Philippe Ardouin sur la continuité de la Journée défense et citoyenneté, et le Service national universel (SNU) à l'issue de la crise du covid-19. Tout en saluant le rôle que joue quotidiennement le Service militaire volontaire (SNV), je m'interroge également sur cette belle institution. Quel retour d'expérience pouvez-vous fournir sur son rôle pendant la crise sanitaire ?

Quels enseignements en retirez-vous pour la gestion de la crise, tant pour le SNV que pour le SNU ?

M. Christophe Lejeune. Madame la ministre, Madame la secrétaire d'État, vous l'avez rappelé, notre armée fait nation, et nous en sommes fiers.

La base industrielle et technologique de défense contribue à la sécurité et à la souveraineté de notre pays. De nombreux travaux d'économistes l'ont montré, la défense a une incidence économique forte en matière d'emploi, de balance commerciale, d'investissement et de recherche.

Vous avez dit lors de votre dernière audition : « On peut toujours avoir des craintes concernant le budget des armées, mais je suis convaincue qu'il est l'un des outils du plan de relance ».

Le ministère des armées réfléchit ainsi à un plan pour sécuriser la trajectoire budgétaire prévue dans la loi de programmation militaire 2019-2025. Indéniablement, la filière aéronautique sera la plus durement et lourdement impactée par la crise. Pour la soutenir, un plan d'aide économique devrait être annoncé prochainement.

Toutefois, il est trop peu souvent fait mention des petites et moyennes entreprises (PME) implantées sur nos territoires, qui sont des sous-traitants indispensables à la bonne santé des grands groupes. Dans le département de la Haute-Saône, par exemple, plusieurs entreprises pourraient se trouver en difficulté.

Une action spécifique est-elle envisagée pour pallier la vulnérabilité de ces soustraitants ? Envisagez-vous par exemple de renforcer le plan action PME, que vous avez lancé ?

M. Fabien Gouttefarde. Le plan de relance global pour lutter contre la crise économique s'élabore au sein non seulement du ministère de l'économie et des finances, mais également des comités stratégiques de filière. Il en existe pour les secteurs aéronautique, naval, alimentaire, et bien d'autres. Depuis 2018, un comité stratégique de filière Industries de sécurité rassemble l'ensemble des entreprises qui développent des produits et services technologiques de sécurité.

Dans la période actuelle, la défense ne devrait-elle pas disposer de son propre comité stratégique de filière, pour encourager les entreprises à mieux identifier leur intérêt commun dans cette crise, et augmenter la solidarité entre les entreprises d'une même chaîne de valeur — maîtres d'œuvre et fournisseurs ?

**Mme Carole Bureau-Bonnard.** Depuis de nombreuses semaines, les masques sont dans tous les esprits. La DGA s'est mobilisée sur ce sujet, notamment pour évaluer l'efficacité de la filtration des masques alternatifs ou grand public, afin de laisser les masques chirurgicaux FFP2 aux soignants travaillant au plus proche des personnes atteintes par le covid-19. Son évaluation s'est révélée importante pour la distribution de masques par les industriels ou leur achat par le grand public, permettant notamment aux publics fragiles de choisir leurs masques en conséquence.

Disposez-vous d'un retour de ce travail ? La DGA le poursuit-elle avec de nouveaux masques ou prototypes ? S'organisera-t-elle différemment lors d'une nouvelle épidémie ? Le cas échéant, pourrait-elle être sollicitée pour évaluer d'autres matériels de protection ?

M. Jean-Michel Jacques. La filière aéronautique se trouve en difficulté du fait de la crise sanitaire. En particulier, des engagements portant sur les hélicoptères ont été reportés ou annulés. Or nos armées, qu'il s'agisse de la gendarmerie, des différentes armées déployées notamment au Sahel, ou de la sécurité civile, ont de grands besoins en termes d'aéromobilité.

Les ministères des armées et de l'intérieur pensent-ils compenser cette perte de commandes, sachant que l'État reste actionnaire à 11 % de certains groupes fabricants d'hélicoptères ?

M. Thibault Bazin. Madame la ministre, vous dites que vous serez au rendez-vous de la relance économique. Pourriez-vous préciser cet engagement ? Comptez-vous accélérer et amplifier le niveau d'investissement ? En prévoyez-vous une déclinaison territoriale, pour toucher les territoires ?

Solliciterez-vous le secteur du bâtiment travaux publics (BTP) local pour les rénovations attendues d'infrastructures, ce qui permettrait d'améliorer d'autant les conditions de vie et de travail de nos militaires ?

**M. Jacques Marilossian.** Le plan de relance de la Commission européenne *Next generation EU* prévoyait plus de 32 milliards pour soutenir la défense et la sécurité, avec seulement 8 milliards pour le Fonds européen de défense, contre 13 milliards initialement. Comment revenir à ce budget initial ?

Par ailleurs, l'enveloppe adoptée par le Parlement européen doit intégrer les projets de l'Agence européenne de défense et ceux de la Coopération structurée permanente (CSP). Après la crise sanitaire, certains projets de la CSP pourraient-ils être abandonnés ? Des projets européens répondant aux besoins des armées face à des épidémies sont-ils en préparation ?

M. Pierre Venteau. Madame la ministre, Madame la secrétaire d'État, lors de votre dernière audition, vous aviez insisté sur le rôle croissant que devraient ou pourraient occuper les missions interministérielles dans notre stratégie de défense. Comme nous l'a confirmé récemment le directeur de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), la sécurité informatique de nos collectivités territoriales a été mise à rude épreuve durant le confinement. Les *hackers* privilégient cette cible d'une part parce qu'ils considèrent que les collectivités sont de bons payeurs en cas de rançon et d'autre part parce qu'elles constituent une proie facile.

Alors que d'importants moyens de protection sont mis à disposition par vos services, ils restent peu connus, non maîtrisés ou non appliqués par les personnels civils de nos territoires, finalement peu sensibilisés à la cybersécurité. Il est de notre responsabilité que ces outils, conçus pour l'intérêt collectif, soient maîtrisés par tous ceux qui, par leur profession, contribuent au service public. Il apparaît donc nécessaire pour nos services de s'adapter, d'accompagner, de former les fonctionnaires des collectivités. Comment sera-t-il possible de développer rapidement un projet de sensibilisation et d'éducation à la cybersécurité avec nos collectivités territoriales ?

M. Didier Le Gac. Madame la ministre, lors de votre récent déplacement à Brest, vous avez pu inspecter les travaux des équipes brestoises de la marine nationale, de la DGA et de Thalès sur le système de lutte anti-mines marines du futur (SLAMF), qui articule des

bateaux, des drones de surface, des gros drones de détection, ainsi que des drones plus petits de caractérisation et de destruction des mines.

Nous le savons tous, la guerre anti-mines est indispensable à notre tactique de dissuasion. Elle est de plus en plus nécessaire dans les conflits actuels, comme l'a montré l'actualité récente dans le détroit de Bab-el-Mandeb. Les mines restent des armes de fabrication et d'utilisation simples, ce qui les rend attractives pour les groupes terroristes.

Vous avez annoncé à Brest la commande prochaine de quatre systèmes de drones, conformément à la LPM. Quel est votre état d'esprit concernant cette coopération franco-britannique? Vous avez précisé récemment que la commande se concrétisera « si les démonstrations techniques et les négociations se poursuivent tel que nous l'avons prévu ». Au vu de la situation en Grande-Bretagne et du Brexit qui se profile, avez-vous toujours pleine confiance dans l'engagement des autorités britanniques à aller au bout de ce programme ?

**M. Jean-Charles Larsonneur.** Je m'associe à la question de Didier Le Gac ainsi qu'à ses remerciements pour votre venue à Brest.

La frégate antiaérienne *Jean Bart*, engagée dans le cadre de la mission IRINI, au large des côtes libyennes, est rentrée au port de Toulon, et serait remplacée par une frégate grecque. Une avarie a été évoquée pour expliquer ce départ. Qu'en est-il réellement ? Un autre bâtiment français viendra-t-il se substituer à la frégate française ?

Le Conseil de sécurité des Nations unies a débattu mardi pour renouveler le mandat de la mission et l'autorisation d'inspection des navires. Que pouvez-vous dire à ce sujet ? Quelle est la position des partenaires russes, américains et turcs ?

Le 22 mai, la frégate *Jean Bart* a intercepté un pétrolier des Émirats arabes unis, qui cherchait à rejoindre le port de Tobrouk, et l'a bloqué pendant plusieurs jours. Avez-vous des éléments à nous communiquer à ce sujet ?

**Mme la ministre.** Avec l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, la France a fait part à Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, d'une position commune concernant une Europe plus solidaire, résiliente et souveraine. Nous voulons continuer de défendre un niveau d'ambition élevé pour renforcer notre résilience européenne et de porter le plus haut possible la souveraineté européenne, donc réduire nos dépendances, ce qui revient à poursuivre la promotion du Fonds européen de défense.

Dans ce courrier conjoint, nous avons également indiqué l'importance d'une communication stratégique de l'Union européenne face aux multiples discours de déstabilisation. Enfin, il est toujours utile de rappeler qu'un engagement opérationnel accru des Européens est une nécessité si nous voulons que l'Europe de la défense existe.

Nous aurons l'occasion de reparler de ces orientations et de cette lettre dans le cadre du Conseil des affaires étrangères réunissant les ministres de la défense, qui se tiendra le 16 juin. Le haut représentant a d'ores et déjà accueilli très favorablement la démarche émanant des quatre États membres.

Chaque fois que cela sera possible, nous devrons nous attacher à donner une dimension concrète à ce que fait l'Union européenne en matière de défense. C'est la raison pour laquelle, dans ce courrier, nous avons demandé la tenue d'exercices d'analyse conjointe des menaces. S'il est accepté par nos collègues, ce travail sera lancé dès le semestre prochain.

S'agissant du rôle que les armées pourraient jouer en cas de deuxième vague épidémique, le service de santé des armées (SSA) a montré sa capacité à faire face à la crise sanitaire et à s'adapter, tant dans sa dimension hospitalière que dans le soutien aux forces ou dans l'offre de soins pour les militaires et leurs familles.

Sans revenir sur toutes les actions qu'a su conduire ce service, il faut insister sur sa contribution aux téléconsultations, en complément des médecins. Le nombre de ces consultations a explosé dans les derniers mois : confidentielles il y a peu, elles sont devenues un mode d'exercice de la médecine beaucoup plus répandu. Le service de santé des armées y a contribué, puisque plus de 28 000 téléconsultations ont été réalisées depuis le début du mois d'avril. Par ailleurs, les hôpitaux du SSA ont su doubler leur capacité en lits de réanimation, comme nombre d'hôpitaux de notre système de santé public.

L'heure est à la reconstitution des capacités du service, à la reconfiguration des matériels utilisés, à la remise en état, pour se préparer à une éventuelle deuxième vague, comme à la bonne utilisation de toutes les données épidémiologiques qui ont pu être recueillies. Ainsi, nous devons tirer tous les enseignements du matériau très riche qu'est l'enquête épidémiologique menée sur le *Charles-de-Gaulle*, notamment pour casser efficacement les chaînes de contamination.

De façon plus prospective, nous aurons l'occasion de revoir le volet anticipation, pour le renforcer. En effet, la revue stratégique mentionnait bien la menace potentielle que représente une épidémie. Il convient de travailler plus avant dans cette voie et de renforcer la dimension d'anticipation. C'est ce que nous ferons dans le cadre d'un travail, court mais approfondi, d'actualisation de la revue stratégique menée à l'été 2017, pour tenir compte de l'expérience de la crise sanitaire.

Mme la secrétaire d'État. S'agissant de la jeunesse, le ministère porte principalement son attention sur le recrutement. Florence Parly l'a dit, les agents des CIRFA ont télétravaillé durant tout le confinement, ce qui permet aujourd'hui de concrétiser un nombre significatif de recrutements, qui ont été préparés en amont.

Les Journées défense et citoyenneté (JDC) sont des moments très forts, qui permettent aux jeunes de découvrir les armées, la diversité des métiers, des niveaux de recrutement – du baccalauréat au bac+7 ou bac+10 – et des besoins en compétences et formations. Elles ont été interrompues par l'arrêt de la fréquentation des lycées et des établissements scolaires : 340 000 d'entre elles n'ont pu être conduites en ce début d'année. Il importe de ne pas pénaliser les jeunes dans leur parcours, alors que cette journée est un sésame qui leur permet par exemple de passer leur permis de conduire. C'est pourquoi une attestation provisoire d'attente de convocation à la JDC leur sera délivrée sur simple demande.

Les JDC reprendront en septembre, sous des formes qui se plieront aux contraintes sanitaires du moment. Elles ont été organisées avec succès en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie dès le déconfinement, selon des modalités adaptées – par demi-journées, en

nombre réduit, dans le respect des mesures barrières. Il s'agira de résorber progressivement notre dette sur l'année scolaire suivante.

Deuxième question concernant la jeunesse : le service national universel.

En février, l'École navale de Brest a accueilli la session de formation des directeurs de centres. Les séjours de cohésion des 10 000 jeunes volontaires inscrits pour ce mois de juin ont été bien sûr annulés et, à ce jour, les conditions d'un report ne sont pas encore arrêtées. Les volontaires sont néanmoins dès maintenant invités à effectuer deux semaines de missions d'intérêt général dans le champ médico-social, de juin à septembre, afin de participer à un premier engagement.

Nous préciserons les conditions dans lesquelles le Service national universel, que je crois très utile, sera rétabli après la crise sanitaire. Plus que jamais, son esprit doit être valorisé afin de communiquer à notre jeunesse ces valeurs d'engagement et de fraternité et qu'elle puisse apporter sa pierre à la résilience.

Enfin, le Service militaire volontaire a été interrompu dès le 16 mars. Les six centres ont fermé et les volontaires renvoyés dans leur foyer à l'exception d'une trentaine de jeunes qui n'en avait pas et qui a continué à y être hébergée, ce qui est tout à l'honneur de nos régiments.

Les cadres du SMV ont toutefois maintenu le contact avec les stagiaires et certaines formations ont pu être poursuivies à distance. Hélas, contrairement à ce qui avait été prévu, les filières professionnelles n'ont pas pu procéder à des embauches, les plans de recrutement au sein des entreprises ayant été différés. Nous devons rester vigilants en continuant d'accompagner ces jeunes.

Certains d'entre eux ont participé à l'opération « Résilience » et c'est aussi à leur honneur. Pendant un mois, ils ont prêté main forte au marché de Rungis pour assurer la logistique nécessaire au ravitaillement de la population d'Île-de-France et aux institutions prioritaires comme les EHPAD ou les hôpitaux de Paris. Une trentaine de jeunes a ainsi été mobilisée ainsi que cinq cadres. À l'issue de leur mission, onze CDI leur ont été proposés, leur engagement ayant ainsi été aussi salué par les employeurs.

Depuis le 18 mai, la formation a repris d'une manière progressive et adaptée dans le respect de toutes les mesures sanitaires après l'avis et avec l'appui du service de santé des armées dans tous les régiments concernés. Les formations professionnelles reprennent également au rythme de la réouverture des organismes civils de formation. Le prochain recrutement se déroulera entre le 8 et le 16 juin.

Les actions en direction de la jeunesse ont donc été temporairement arrêtées - sans que pour autant toutes les activités aient été stoppées – et la reprise, dynamique, est donc en cours.

**Mme la ministre.** Au 2<sup>ème</sup> Régiment étranger de parachutistes de Calvi comme partout dans les armées, Monsieur Ferrara, le service de santé des armées se tient aux côtés du commandement pour le conseiller en matière sanitaire et veiller à la bonne application des mesures individuelles et collectives.

Quelques mots sur les faits, que vous avez mentionnés d'une manière un peu elliptique car un témoignage dans la presse sous le couvert de l'anonymat ne permet évidemment pas de disposer de l'ensemble des éléments, que voici. Le 21 mai dernier, deux conjointes de militaires du 2ème REP ont été testées positives au covid-19. Conformément à ce qu'implique la stratégie de dépistage, les cas contacts ont été repérés, testés, dont dix-huit militaires ; seize étaient négatifs et deux positifs, les conjoints des deux personnes en question. Je ne peux que réaffirmer avec force ce que vous savez déjà : le respect des mesures sanitaires conditionne la capacité opérationnelle de nos armées et leur bonne application est donc décisive. Je suis certaine qu'au 2ème REP comme ailleurs, tout le monde en est convaincu.

J'en viens à plusieurs questions relatives aux actions qui sont ou seront menées pour soutenir les entreprises.

Le plan Action PME a été renforcé grâce à l'octroi d'un certain nombre de moyens complémentaires. J'ai cité la cellule de crise consacrée aux PME que nous avons installée et dont la mission consiste notamment à identifier les problèmes de trésorerie de très court terme qu'elles peuvent rencontrer. Les délais de paiement, compris entre quatre et sept jours, sont exceptionnellement brefs. Ce sont des mesures de sauvegarde de « premier niveau ».

J'ai également cité la task force consacrée à la sauvegarde de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), qui dépend de notre ministère mais qui travaille en étroite coordination avec Bercy et les syndicats professionnels. Elle nous permettra de déployer un certain nombre d'outils – prises de participations, investissements publics –, étant entendu que, chaque fois que c'est possible, nous pouvons modifier les calendriers de commandes et de livraisons des matériels. Certains programmes ont pris du retard, d'autres peuvent être avancés, l'objectif étant que tout le monde puisse avoir le plus de travail possible, qu'il n'y ait pas de discontinuité dans les chaînes de production et que nous puissions nous aussi pleinement consommer l'ensemble des crédits dont nous disposons.

À ce stade, il ne s'agit donc pas de modifier la loi de programmation militaire mais d'assurer la bonne utilisation des moyens qu'elle nous a octroyés en respectant quelques principes : s'assurer de l'adéquation avec les besoins de nos forces, que des secteurs industriels en difficulté puissent passer le cap de la crise et que l'on puisse travailler contractuellement dans les délais les plus rapides possible, ce dernier point étant de notre responsabilité : c'est à nous de nous débrouiller, si je puis dire, pour qu'il en soit ainsi.

Je comprends parfaitement l'insistance de vos questions, bien légitimes, dans ce domaine. Notre ministère proposera un plan de rebond et un plan de soutien au secteur aéronautique qui, comme l'un d'entre vous l'a dit, sera probablement détaillé d'ici au début du mois de juillet. Aujourd'hui, je ne peux qu'esquisser les grandes lignes d'action qui guident nos travaux et notre réflexion mais soyez certains que c'est une priorité absolue pour notre ministère.

Le député Bazin a soulevé une question importante sur la façon dont nous faisons et ferons travailler les entreprises du BTP, en particulier localement. Leur sollicitation est de règle. Nous y sommes attentifs et nous le resterons. Nous disposons en 2020 de 1,7 milliard au titre des dépenses d'infrastructures. C'est l'un des moyens qui nous permet de soutenir les entreprises. À nouveau, notre première responsabilité est d'exécuter le budget conformément à la manière dont il a été voté, ce à quoi nous nous emploierons.

Vous avez évoqué à juste raison la priorité qui doit être donnée aux infrastructures d'hébergement. J'ai moi-même décidé d'augmenter de 300 millions le plan qui leur a été consacré dans la LPM. Là encore, nous veillerons à consommer ces crédits le plus rapidement possible en faisant en sorte que les PME locales en bénéficient au maximum.

Nous sommes parfaitement conscients des questions qui se posent dans le domaine des hélicoptères. Comme nous le constatons chaque jour, c'est un secteur fondamental de nos forces, dont les besoins sont bien identifiés. Par ailleurs, la filière de construction est essentielle, avec des emplois situés en France, au sein d'entreprises elles-mêmes lourdement frappées par la crise sanitaire et ses conséquences dans le transport aérien – un arrêt quasitotal. Pour toutes ces raisons, nous sommes particulièrement vigilants.

M. Gouttefarde s'est interrogé sur la bonne articulation des travaux menés par le ministère des armées, les filières, et le ministère de l'économie et des finances. Comme je l'ai dit, nous travaillons en parfaite coordination avec Bercy – nous continuerons à le faire – de même qu'avec les syndicats professionnels – nous continuerons à le faire également. Je vérifierai ce qu'il en est du travail avec les comités de filières et nous regarderons comment mieux utiliser cet outil.

Madame Bureau-Bonnard, le laboratoire de la Direction générale de l'armement Maîtrise NRBC a testé les capacités de filtration et de respirabilité de plus de 4 000 échantillons de masques grand public. Les arrivées continuent mais probablement à un rythme moins soutenu que précédemment. Nous poursuivons les tests et continuons de rattraper les retards que nous avons pris ici ou là. En complément des travaux du Laboratoire national de métrologie et d'essais, dont c'est la mission, la DGA contribue également à tester la qualité des masques FFP2 que nous continuons d'importer afin que nous puissions être certains de la conformité de leur standard.

Monsieur Marilossian, j'ai eu l'occasion de faire un point sur les discussions visant à revoir à la hausse les moyens dont dispose le Fonds européen de la défense pour nous approcher de l'ambition initiale de 13 milliards pour la période 2021-2027. Pas un échange avec mes homologues européens – tchèque, suédois, grec, très récemment – ne se déroule sans que cette question soit abordée car le renforcement de la Base industrielle et technologique de défense relève également de l'échelon européen dès lors que nous voulons limiter le niveau de dépendance technologique de l'Union européenne et développer des capacités interopérables qui, je l'espère, uniront de plus en plus les forces européennes afin qu'elles puissent mener conjointement des opérations. Nous verrons à nouveau ce qu'il en est dans le cadre de la task force Takuba, exemple parmi d'autres.

Quarante-sept projets ont été lancés à ce jour dans le cadre de la Coopération structurée permanente. La France participe à trente-quatre d'entre eux. Certains sont plus dynamiques que d'autres et je peux vous assurer que tous ceux que nous conduisons le sont. Nous avons souligné auprès du Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité combien un point d'étape est nécessaire afin de pouvoir réorienter nos efforts : lorsque certains projets n'avancent pas – ils ne devraient pas être nombreux dans ce cas – nous devons les abandonner afin de concentrer nos efforts sur ceux qui ont un potentiel important.

M. Venteau s'est interrogé sur la sensibilisation au risque cyber, qui concerne plusieurs organisations. Sur le plan interministériel, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) est chargée de la coordination de l'action du Gouvernement dans ce domaine, avec laquelle le commandement de cyberdéfense (COMCYBER) du ministère des armées travaille très étroitement. Il est vrai que notre ministère ne met pas à disposition des collectivités locales des moyens de protection car c'est à la cellule interministérielle de mener de telles opérations. Vous avez raison de juger la sensibilisation encore insuffisante, pas seulement au sein des collectivités locales mais dans l'ensemble du pays. Ce risque est en effet encore insuffisamment identifié et pris en compte mais sachez que le ministère des armées est tout à fait disposé à partager son expertise dans ce domaine chaque fois que cela sera jugé utile.

Avec MM. Le Gac et Larsonneur, nous avons eu la chance d'assister la semaine dernière, à Brest, à des démonstrations de prototypes du programme franco-britannique visant à lutter contre les mines marines. Il est totalement révolutionnaire et, comme tel, particulièrement remarquable, mais il l'est aussi parce qu'il fonctionne et qu'il avance. Nous en sommes au stade de la préparation du lancement de la phase de production. Ce programme devrait être l'un des points d'orgue de la rencontre qui aura lieu à la fin de l'année pour célébrer les dix ans des traités de Lancaster House. Certes, tout programme, en coopération ou non, doit être suivi avec vigilance mais nous sommes en l'occurrence bien engagés sur le SLAM-F.

Comme vous le savez, Monsieur Larsonneur, l'opération IRINI est fondée sur la résolution de l'ONU fixant le cadre de l'embargo sur les armes vers la Libye. Elle devrait être renouvelée dans les prochains jours et je n'ai aucun signal me laissant penser qu'il en irait autrement.

Le *Jean Bart* est rentré à Toulon, comme prévu, et il n'est pas tombé en panne. Une frégate grecque est en effet actuellement engagée dans la mission IRINI, comme prévu là encore. Enfin, vous avez raison, les personnels du *Jean Bart* ont interrogé l'équipage d'un pétrolier au large de la Libye, conformément à leur mission, et cette interaction n'a pas présenté de difficulté particulière.

Mme la présidente Françoise Dumas. Je vous remercie, mesdames, d'avoir consacré à nouveau deux heures pour répondre aux questions de mes collègues. Le court terme est important mais, comme vous, nous essayons d'anticiper nos futurs chantiers et de réfléchir à l'adaptation de nos armées et à la réforme de nos organisations pour mieux répondre aux éventuelles crises à venir, tout en participant au mieux au plan de relance économique de notre pays. Le mot « résilience » prend ici toute sa signification et il va la garder longtemps.

Faire preuve de résilience, c'est aussi veiller à nous renforcer. Nous sommes donc attentifs à vos travaux, à l'action de nos armées pour continuer à nous défendre et à nous protéger. Nous serons à vos côtés pour évaluer l'évolution de la situation économique de nos entreprises, de nos fleurons industriels. Ce sont là autant de beaux chantiers que nous continuerons à mener ensemble, dans l'intérêt de tous, afin de sortir renforcés de cette crise qui nous a beaucoup appris sur nos limites et sur nos capacités d'adaptation.

Je terminerai avec un mot d'espoir, Madame la secrétaire d'État : nous devons en effet travailler pour notre jeunesse, qui sait s'adapter, et nous devons montrer combien nous avons raison de faire confiance à nos institutions et à la solidité de ceux qui les protègent.

Nous nous retrouverons le 7 juillet pour examiner le rapport sur les exportations.

•

La séance est levée à dix-sept heures.

\*

\* \*

## Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Stéphane Baudu, M. Thibault Bazin, M. Olivier Becht, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Françoise Dumas, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Jean-Marie Fiévet, M. Claude de Ganay, M. Thomas Gassilloud, M. Fabien Gouttefarde, M. Benjamin Griveaux, M. Jean-Michel Jacques, Mme Anissa Khedher, M. Jean-Charles Larsonneur, M. Didier Le Gac, M. Christophe Lejeune, M. Jacques Marilossian, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Patricia Mirallès, Mme Florence Morlighem, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, M. Joaquim Pueyo, M. Gwendal Rouillard, Mme Sabine Thillaye, M. Pierre Venteau, M. Charles de la Verpillière

*Excusés.* - M. Sylvain Brial, M. André Chassaigne, M. Olivier Faure, M. Yannick Favennec Becot, M. Richard Ferrand, M. Stanislas Guerini, M. Christian Jacob, Mme Manuéla Kéclard-Mondésir, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Gilles Le Gendre, M. Joachim Son-Forget

Assistaient également à la réunion. - M. Christophe Blanchet, M. Bastien Lachaud